



**Entreprises d'assurances - Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurance de droit britannique Chubb Insurance Company of Europe SE à l'entreprise d'assurance de droit britannique ACE European Group Limited.**

La PRA - Prudential Regulation Authority, autorité de contrôle prudentiel du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances par courrier que le transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurance Chubb Insurance Company of Europe SE vers l'entreprise d'assurance ACE European Group Limited a été autorisé avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2017.

Le transfert de portefeuille devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.





**Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Services de Consultation, de Formation, de Conseil, de Médiation, d'Accueil et d'Animation pour Familles - Agrément.**

Par arrêté ministériel du 20 mars 2017, un agrément non-conditionné est accordé à l'organisme gestionnaire « ARCUS Kanner, Jugend a Famill asbl », ayant son siège à 2, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal modifié du 10 novembre 2006 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de services exerçant une activité de consultation, de formation, de conseil, de médiation, d'accueil et d'animation pour familles, sous la dénomination «consultation thérapeutique», appelée « Familienhaus Zentrum », à l'adresse 29, rue de Mamer, L-8081 Bertrange.

L'agrément non-conditionné prend cours le 20 mars 2017.

L'agrément non-conditionné remplace l'agrément du 12 avril 2016 et reste enregistré sous le numéro **SECO AI/Ct 201409/10**.





**Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.**

Par arrêté ministériel du 21 mars 2017 un agrément conditionné a été accordé à Monsieur Norberto FERREIRA GODINHO, demeurant à L-9189 Vichten, 9, am Grossepesch, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit ».

L'agrément conditionné prend cours le 21 mars 2017 et arrive à échéance le 30 juin 2018.

L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/JN/FA/350-02/2016**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 avril 2016.





## **Administration des douanes et accises - Démission.**

Par arrêté grand-ducal du 5 mai 2017 démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Mike JAEGER, vérificateur principal à l'administration des douanes et accises, avec effet au 5 septembre 2017.





## **Administration de l'enregistrement et des domaines - Examens de fin de stage et de promotion en 2018.**

L'administration de l'enregistrement et des domaines organisera au cours de l'année 2018 les examens ci-après :

### Février 2018

- un examen de promotion dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif du rédacteur,
- un examen de promotion dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe technique du chargé technique,
- un examen de promotion dans la catégorie de traitement C, groupe de traitement C1, sous-groupe administratif de l'expéditionnaire,
- un examen de fin de stage dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe administratif de l'attaché,

### Mars 2018

- un examen de fin de stage dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe administratif de l'attaché,
- un examen de fin de stage dans la catégorie de traitement C, groupe de traitement C1, sous-groupe administratif de l'expéditionnaire,

### Octobre 2018

- un examen de fin de stage dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif du rédacteur,
- un examen de fin de stage dans la catégorie de traitement C, groupe de traitement C1, sous-groupe administratif de l'expéditionnaire.





## **Police grand-ducale - Examen.**

Il est porté à la connaissance des intéressés que la Police grand-ducale organisera un examen-concours d'admission au stage dans la carrière de l'inspecteur de police au mois de juillet 2017.





## **Police grand-ducale - Nomination.**

Par arrêté grand-ducal du 15 mars 2017, Monsieur Yves OLLINGER, inspecteur au grade 12 du groupe de traitement B1 du cadre administratif et technique de la police grand-ducale, a été nommé inspecteur au grade 13 du groupe de traitement B1 à la même administration avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2017.





**Arrêté ministériel du 7 avril 2017 modifiant l'arrêté ministériel du 2 juillet 2015 portant institution d'un jury pour la vérification des connaissances linguistiques des chargés de cours recrutés par le Service de la formation des adultes.**

*Le Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse,*

Vu la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;

Vu la loi modifiée du 19 juillet 1991 portant création d'un Service de la Formation des adultes, notamment son article 8;

Vu le règlement du Gouvernement en Conseil du 31 octobre 1997 fixant les indemnités dues aux membres du jury du concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal du 30 janvier 2004 modifiant le règlement grand-ducal du 9 décembre 1994 fixant les modalités du contrôle de la connaissance des trois langues administratives pour le recrutement des fonctionnaires et employés des administrations de l'Etat et des établissements publics;

Vu le règlement grand-ducal du 5 mars 2004 déterminant les emplois dans les administrations de l'Etat et les établissements publics pour lesquels la connaissance de l'une ou de l'autre des trois langues administratives n'est pas reconnue nécessaire en raison de la nature et du niveau de responsabilité de ces emplois;

*Arrête:*

**Art. 1<sup>er</sup>.**

L'arrêté ministériel du 2 juillet 2015 portant institution d'un jury pour la vérification des connaissances linguistiques des chargés de cours recrutés par le Service de la formation des adultes est modifié comme suit :

Sont nommés membres de la commission de contrôle de la connaissance des langues:

Monsieur Erik Goerens, directeur du Service de la Formation des Adultes est nommé président en remplacement de Monsieur Gérard Zens, pour la durée du mandat restant à couvrir;

Madame Chantal Fandel, directrice adjointe du Service de la Formation des Adultes, secrétaire;

Madame Yasmine Steyer, formatrice d'adultes à l'Institut national des langues, membre;

Monsieur Noël Faust, chargé de cours au Service de la Formation des Adultes, membre;

Monsieur Jean-Pierre Hornick, docteur en philosophie et lettres en retraite, membre.



**Art. 2.**

Le présent arrêté est adressé aux membres du jury, une copie en est transmise au Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme administrative ainsi qu'à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 7 avril 2017.

*Le Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse,*  
**Claude Meisch**

---





**Ville de Dudelange - Augmentation de la participation au capital de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché.**

En séance du 5 mai 2017 le conseil communal de la Ville de Dudelange a pris une délibération aux termes de laquelle ledit corps a augmenté la participation de la Ville de Dudelange au capital de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché.

Ladite délibération a été approuvée par arrêté grand-ducal du 12 mai 2017.

